

Bulletin d'inscription pour l'année 2023/2024 à l'association « Yoga du Versant du Soleil »



du versant du soleil

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse _____

Téléphone mobile : _____

Mail (merci d'écrire distinctement) : _____

Peut recevoir les informations via WhatsApp : oui non

Engagement (merci de cocher) :

1. Adhésion à l'association : 10 € obligatoire pour tous
À l'ordre du Yoga du Versant du Soleil.

2. Participation aux cours : à l'ordre de Chenal Gérard

- Année entière adulte : 230 €

- Remise fidélité renouvellement réduction 10 euros

- Trimestre adulte : Période 1 (1^{er}/09 au 1^{er}/12 2023) : 90 €

Période 2 (1^{er}/12 au 1^{er}/03 2024) : 90 €

Période 3 (1^{er}/03 au 30/06 2024) : 100 €

- Année entière couple (ou deux personnes du même foyer) : 400€

- Tarif à la séance (adhérent) : 10 €

- Mineur moins de 16 ans gratuit mais adhésion obligatoire.

(Possibilité de payer en 3 fois ou 4 fois, chèques remis à l'inscription.)

Les personnes engagées à l'année et trimestre peuvent suivre les cours sur les 5 villages sans supplément de prix.
(Rappel cours 18h30 à 20 heures : Bellentre jeudi, Villette mardi la Côte d'Aime mercredi et Granier lundi.

Nouveau cours le lundi matin 9h30 à 11h00 salle des fêtes d'Aime La Plagne.

Pas de séances pendant les vacances scolaires.

Pour le mois de septembre 2023 (cause travaux sdf Villette) les séances de Villette se dérouleront à la Salle des fêtes d'Aime la Plagne 18h30 19h40.

Remboursement engagement à l'année seulement sur justificatif médical et déménagement à plus de 50 km.

Précautions médicales : les personnes qui souffrent de maladie chronique : cancer, tuberculose, ulcères, hernies, hyper-tension par exemple, ou ceux qui ont eu des fractures, des opérations récentes, devront consulter un médecin avant de commencer la pratique. Dans tous les cas, **il est vivement conseillé de signaler tout problème de santé à l'enseignant.**

A : le

Signature adhérent(e) :